

Mairie 1 Place de la Mairie  
SAINT MARTIN LE VIEUX  
87700

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### N°2024/36 EN DATE DU 18/11/2024

#### Nombre de Conseillers

En exercice : 15  
Présents : 11  
Représentés : 01  
Votants : 12  
Exprimés : 12  
Pour : 12  
Contre : 00  
Abstention : 00

Le Conseil Municipal de Saint Martin Le Vieux s'est réuni en session ordinaire, le lundi 18 novembre 2024, à 20h, à la Mairie, selon la convocation en date du 12 novembre 2024, sous la présidence du maire, Madame Sylvie ACHARD.

**Présents :** Mmes ACHARD. BRUZAT. GIROIR. DUBARRY.  
LEONARD. BAYLE. ESCALIER

Mrs LAVALADE. CARREAUD. PETILLON. DELOMENIE.

Mr LEVEQUE a donné pouvoir à Mme ACHARD.

Monsieur Sébastien DELOMENIE a été élu secrétaire de séance.

#### ENCART PUBLICITAIRE : DEMANDE DE PARTICIPATION

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de demander une participation financière aux entreprises et commerçants, en contrepartie d'une parution publicitaire dans le bulletin municipal et dit que les tarifs sont fixés selon leurs dimensions :

- pour un format 90 x 50 mm = 75 € TTC

Un titre de recette sera émis au nom de l'entreprise et la somme sera imputée à l'article 75888 du budget communal.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus ;  
Au registre sont les signatures ;

Le Maire,  
Sylvie ACHARD



Affichée le 22/11/2024  
Transmise le 21/11/2024